

"Incivilités" et "violence urbaine" : les enjeux d'une nouvelle question urbaine?

Autor(en): **Noseda, Veronica**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Geographica Helvetica : schweizerische Zeitschrift für Geographie = Swiss journal of geography = revue suisse de géographie = rivista svizzera di geografia**

Band (Jahr): **59 (2004)**

Heft 3: **Urban violence : a challenge for geographers? = Städtische Gewalt : eine Herausforderung für Geographen? = La violence urbaine : une provocation pour les géographes?**

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-872822>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

«Incivilités» et «violence urbaine»: les enjeux d'une nouvelle question urbaine?

Veronica Nosedá, Lausanne

1 Introduction

Depuis quelques années, on assiste en France à l'émergence d'un nouveau rapport entre l'espace et la politique. L'idéologie républicaine, basée sur l'égalité des chances à l'échelle territoriale (développement social et économique équilibré selon les régions et déploiement d'un service public centralisé et homogénéisé), ne peut en effet être affichée aussi fermement qu'auparavant. Bien au contraire, la gravité de la crise sociale qui a transformé l'espace français – que l'on songe plus particulièrement à la déqualification de certains espaces industriels et, par conséquent, des groupes sociaux dont l'identité dépendait fortement de ces espaces (ce qu'on a appelé la «fin des banlieues rouges», DUBET & LAPEYRONNIE 1992: 137 et suiv.), mais aussi aux revendications identitaires régionales et locales – appelle les autorités à redéfinir la forme ainsi que la légitimité de l'action publique.

Ainsi, dans le cadre de cette redéfinition, on assiste, depuis les années 80, à une «territorialisation de la question sociale» (CASTEL 1999: 684 et suiv.; BERTHO 1997; GARNIER 1999; ANDERSON & VIEILLARD-BARON 2000). Le territoire, la territorialité, la proximité, le local n'ont jamais joui d'une telle popularité, et les programmes politiques se mettent au diapason de cette nouvelle tendance avec la mise en place de nouveaux dispositifs: la Commission nationale de développement social des quartiers (1981), les missions locales pour l'emploi (1982), les zones d'éducation prioritaires (1981), les contrats locaux de sécurité (1997) et ainsi de suite. La justification fondamentale de la mise en œuvre de ces mesures locales est qu'elles devraient permettre de mieux répondre aux attentes du citoyen vu que l'on s'inscrit dans une proximité (qu'elle soit réelle ou de façade).

A côté de cette remise à l'honneur de la question urbaine, un autre thème est venu récemment occuper le devant de la scène publique, à savoir celui de la «violence urbaine» (ou «insécurité urbaine»).

Dans cet article, nous formulons l'hypothèse que ces deux préoccupations politiques sont liées, et ce dans le cadre d'une redéfinition du rôle de l'Etat et d'une nouvelle gestion des classes populaires. Notre but sera d'inviter les chercheurs en sciences sociales, et en particulier les géographes, à retracer la genèse des catégories qui se sont imposées dans le débat public de ces der-

nières années, ainsi que de proposer quelques pistes de recherche. Une réflexion qui devrait en effet permettre non seulement de mieux comprendre les enjeux dont ces catégories sont porteuses mais aussi de réfléchir sur le rôle politique que les géographes sont appelés à remplir dans cette nouvelle configuration où le territoire fait figure d'un acteur politique à part entière.

2 Violence urbaine et incivilités: deux termes qui posent problème

Remarquons d'abord qu'en dépit de son apparente familiarité l'expression «violence urbaine» est assez récente. Terme aujourd'hui imposé dans le débat public, il n'est en effet apparu dans les discours politiques français qu'à la fin des années 70 pour décrire les premières explosions des banlieues (en particulier les événements de 1981-82 dans la banlieue lyonnaise). Cette notion, qui, à l'origine, connotait d'abord les manifestations de violence collective à caractère émeutier, est devenue de plus en plus imprécise, ce qui, d'ailleurs, est peut-être la cause de son succès médiatique. Actuellement, on peut l'utiliser peu ou prou pour désigner des faits aussi différents que des actes de vandalismes, des actes de délinquance juvénile, des attroupements de jeunes, des émeutes, sans peur d'être démenti. Dès que l'on demande aux experts de spécifier le contenu de cette expression, ceux-ci se voient le plus souvent contraints de recourir au *et cætera* ou autres points de suspension après une énumération à la Prévert. Les raisons de cette imprécision – laquelle caractérise, par ailleurs et en premier lieu, le terme même et générique de violence – sont à rechercher dans un glissement sémantique qui s'est opéré surtout ces vingt dernières années, depuis que le problème de la violence est devenu un «political issue» à part entière. Avant cela, le mot «violence» désignait plutôt des brutalités physiques interpersonnelles et intentionnelles (ce que le droit caractérise par les «coups et blessures volontaires»). Ceci dépendait surtout du fait qu'une civilisation «pacifiée» (ELIAS 1973 et 1974) comme la nôtre tend à placer l'intégrité physique et la bonne santé au sommet de son échelle de valeurs. Aujourd'hui, à partir de faits statistiquement peu fréquents mais à fort retentissement médiatique, les discours tendent à apposer le label «violence» à l'ensemble des actes illégaux ou d'inconduite. C'est ainsi que «la violence sort imperceptiblement de son champ sémantique initial, celui des brutalités physiques infligées volontairement à autrui, pour s'étendre à toute une série de situations ressenties comme insupportables» (MILBURN 2000: 332).

Et c'est bien sur cette frontière mouvante entre supportable et insupportable, entre ordre et désordre, entre normal et anormal que s'est installée fermement l'expression d'«incivilités». Celle-ci est normalement utilisée pour décrire ce qui empoisonne la vie de tous les citoyens – en particulier les habitants des quartiers populaires – à savoir des petits délits mais aussi des infractions à ce qu'on peut appeler le «code de la politesse». Cette définition soulève un problème majeur, dans le fait qu'elle regroupe à la fois des actes de relevance pénale et des actes d'impolitesse dont l'appréciation reste largement subjective et liée à des critères de moralité (ce qui est considéré comme irrespectueux par certains ne l'est pas pour d'autres), rendant par là même problématique la portée scientifique et la valeur heuristique de la notion.

Pourtant, au-delà des précautions qu'il convient de prendre en maniant les termes de «violences urbaines» et de «incivilités», il est intéressant de s'interroger sur les raisons de leur succès ainsi que sur les enjeux dont ils sont porteurs. Ainsi, une des questions fondamentales serait de savoir si l'émergence de ces notions correspond à l'apparition dans la société de nouvelles formes de violences ou bien si elle révèle plutôt une nouvelle façon de penser le social. En d'autres termes, il demeure fondamental de retracer la genèse de ces termes, tout en reconstruisant la configuration (ELIAS 1991: 154 et suiv.) dans laquelle ils ont émergé. Comme l'affirme R. LENOIR, l'apparition d'un problème social n'est jamais due au hasard, et ne correspond pas forcément à la naissance objective et *ex nihilo* d'une situation qui n'existait plus auparavant:

«L'apparition d'un problème social résulte (...) de deux séries de facteurs: des transformations qui affectent la vie quotidienne des individus à la suite de bouleversements sociaux divers et dont les effets diffèrent selon les groupes sociaux; mais ces conditions ne donnent naissance à un problème social que lorsqu'il lui est trouvé une formulation publique. Ce qui renvoie à la deuxième série de facteurs (travail d'évocation, d'imposition et de légitimation) qu'on vient de rappeler. Reste une troisième phase: le processus d'institutionnalisation, qui tend à figer et à fixer les catégories selon lesquelles a été posé et résolu le problème au point de les rendre évidentes pour tous» (LENOIR 1989: 89).

Un problème social n'existe de fait pas en lui-même: il suppose pour accéder à ce statut un véritable travail social. Une transformation sociale ne devient un problème social que lorsqu'elle fait l'objet de

«l'action de groupes socialement intéressés à produire une nouvelle catégorie de perception du monde social afin d'agir sur ce dernier» (LENOIR 1989: 77).

Ce qui revient à dire qu'aux changements objectifs, sans lesquels le problème ne se poserait pas, s'ajoute un travail spécifique d'énonciation et de formulations publiques, c'est-à-dire une entreprise de mobilisation

qu'il faut à chaque fois questionner et mettre à jour (BONELLI 2004).

Pour comprendre la généalogie du discours sécuritaire dans notre société, il faudrait donc

«restituer l'ensemble des chaînes d'interdépendance qui relient entre eux de multiples agents sociaux appartenant à des univers aussi différents que la police, la politique, la presse, l'université, l'entreprise, etc. Ceci implique dès lors de mettre à jour les équilibres fluctuants des tensions et des relations de pouvoir entre ces différents protagonistes, en insistant sur leur historicité et les visions du monde qu'elles véhiculent» (BONELLI 2004).

Un projet de recherche certes ambitieux mais qui, dans le cadre de la problématique qui précède, permettrait d'interroger les relations entre l'émergence de l'objet local dans les années 70, la constitution du problème de l'exclusion et de la relégation et le discours sécuritaire tel qu'il s'impose aujourd'hui.

3 De l'exclusion à la violence urbaine: de la question urbaine à la question pénale

Le passage d'une société industrielle à une société post-industrielle a certainement bouleversé la configuration de notre univers contemporain – celui-ci étant déterminé, entre autres, par l'individualisme, l'anomie, la compétition, la souffrance et la précarité (CASTEL 1991; DEJOURS 1998; EHRENBERG 2000) – conduisant à une redéfinition du rapport entre violence et société. La précarité ambiante, la peur des lendemains incertains, l'avenir conçu comme temps de l'aléa, une nouvelle intensité de l'instant, un autre rapport au temps et à l'espoir (AUBERT 2003; LAÏDI 2000) s'accompagnent de l'émergence de nouvelles figures sociales, souvent perçues comme les protagonistes des violences urbaines. Nous pensons en particulier aux classes dites populaires, frappées de plein fouet par la crise économique. R. CASTEL parle de «désaffiliés», ces

«inutiles au monde qui y séjournent sans vraiment y appartenir. Ils occupent une position de surnuméraires, en situation de flottaison dans une sorte de no man's land social, non intégrés et sans doute inintégrables (...) Ils ne sont pas branchés sur les circuits d'échanges productifs, ils ont raté le train de la modernisation et restent sur le quai avec très peu de bagages. Dès lors, ils peuvent faire l'objet d'attentions et susciter l'inquiétude, car ils posent problème» (CASTEL 1991: 665-666).

Ces désaffiliés sont ancrés, dans l'imaginaire collectif, à une place bien déterminée, ou plutôt à une non-place (car hors de la ville), à savoir la banlieue, qui, dans le système féodal, était l'espace d'une lieue de la ville où s'exerçait le droit de ban (REY 1996). Depuis quinze ans, en effet, le discours sur la banlieue constitue un

mode de catégorisation spatiale du social qui a sa force symbolique dans l'idée d'un déplacement du lieu des tensions sociales de l'entreprise vers certains quartiers de la ville. Cette évolution cognitive s'accompagne, au niveau prescriptif, du déploiement de nouvelles politiques étatiques de la ville aspirant à retrouver une cohésion perdue. Dans ce nouveau paradigme spatialisant de problèmes sociaux, la lutte des classes a désormais été substituée par la problématique de l'exclusion et son corrélat, à savoir la lutte pour l'insertion (BERTHO 1997: 52). La notion d'«exclusion» fait son entrée dans le débat politique déjà dans les années 70 (entre autres avec l'ouvrage de LENOIR (1974): *Les exclus. Un Français sur dix*), mais elle n'a guère de succès, ni auprès de chercheurs en sciences sociales qui se méfient de son indifférenciation sémantique et qui ne sont pas prêts à penser le délitement de la société salariale, ni auprès de partis d'opposition qui perçoivent la problématique de l'exclusion comme une manœuvre pour mettre entre parenthèses les vrais problèmes d'inégalités sociales. Au cours des années 90, par contre, on parle de plus en plus d'exclusion et de moins en moins de «nouvelle pauvreté», ce qui révèle un véritable changement dans la représentation du monde social. En effet, si dans la conception de la «nouvelle pauvreté», il y a un continuum de situations entre le haut et le bas de la hiérarchie sociale, avec l'exclusion, on assiste à une coupure – spatialisée, justement –, entre les «in» et les «out». Le porte-drapeau de cette nouvelle vision a incontestablement été le sociologue français ALAIN TOURAINE:

«On assiste au passage d'une société verticale, que nous avons pris l'habitude d'appeler une société de classes, avec des gens en haut et des gens en bas, à une société horizontale où l'important est de savoir si on est au centre ou à la périphérie» (TOURAINE 1991).

POUR A. TOURAINE

«ce qu'on appelle d'un terme symbolique «la banlieue» c'est justement cette zone de grande incertitude et de tensions, où les gens ne savent pas s'ils vont tomber du côté des in ou du côté des out» (TOURAINE 1991: 10).

Le déplacement de la problématique vers l'exclusion implique désormais, au niveau de la pratique politique, non plus tant un effort d'écrasement des inégalités qu'une tentative pour réintégrer dans le monde des inclus des populations socialement hors-jeu. La conflictualité sociale, anciennement centrée sur le partage équitable des richesses, s'estompe au profit d'un unanimité pacificateur. Toutes les énergies doivent converger en un effort de solidarité nationale pour réinscrire les «exclus» dans un monde social réunifié (FRÉTIGNÉ 1999: 67). C'est d'ailleurs en bonne partie sur ce thème (vous vous rappelez de la «fracture sociale»?) que JACQUES CHIRAC axait sa campagne électorale pour les élections présidentielles de 1995.

Aujourd'hui, la musique a quelque peu changé, les

propos sécuritaires ayant amené de nouvelles facettes à la nouvelle question urbaine. Une des particularités du discours sur l'insécurité est de concentrer l'attention sur la petite et moyenne délinquance. Ceci, d'une part, fait en sorte que des pans complets de lutte contre des formes de délinquance complexe comme la lutte contre la délinquance économique, financière, environnementale, les infractions à la législation sur le travail, tendent à être délaissées par l'action politique et policière; d'autre part, l'attention se concentre aussi sur les populations et les lieux que l'on considère comme acteurs de la délinquance de voie publique, à savoir les quartiers populaires et ses habitants, en particulier les immigrés. Désormais, dans cette nouvelle vision spatialisée du social, l'appartenance territoriale n'est pas seulement liée aux problèmes sociaux, mais aussi aux problèmes de sécurité. Preuve en est notamment l'utilisation de nombre de métaphores spatiales (et spatialisantes), pour évoquer les tensions sécuritaires: il y a les «zones de non-droit», les criminels qui ne sont pas du territoire (les immigrés), les territoires relégués qui concentrent les problèmes de violence (les banlieues). Le risque d'une telle vision des choses est de privilégier une place statique, et d'oublier la dynamique des rapports sociaux. En outre, elle a des conséquences très pratiques sur les dispositifs politiques pour combattre l'insécurité, qui se concentrent alors sur les quartiers populaires (rebaptisés pour l'occasion «quartiers sensibles») et sur les populations qui y vivent, et particulièrement sur leur composante jeune.

Par ailleurs, derrière le thème des «incivilités» est en train de s'imposer une grille interprétative, celle de la «Tolérance Zéro», postulant qu'il faut réprimer sévèrement et immédiatement les petits délinquants, car ceux-ci seraient pris dans une spirale qui les conduirait vers la grosse délinquance (c'est la théorie «du carreau cassé», WILSON & KELLING 1982). Théorie qui n'est pas sans rappeler, dans une forme certes savamment réactualisée, le vieux dicton populaire selon lequel «qui vole un œuf, vole un bœuf». Or, malgré le fait qu'elle n'a jamais été prouvée empiriquement (HARCOURT 2001), cette théorie a eu un retentissement énorme et a été diffusée en Europe soit dans les milieux scientifiques (ROCHE 1993 et 1996), soit dans les milieux politiques. L'enjeu fondamental de pareilles affirmations est de justifier une plus forte répression des petits délits. C'est en partie ce qui s'est passé dans certaines villes américaines dans les années 1990 (New York par exemple), où a été appliqué le mot d'ordre de la Tolérance Zéro. Le résultat de cette politique répressive a été de «nettoyer» les centres-villes des petits délinquants et des pauvres, mais aussi d'augmenter la population carcérale de façon exponentielle (elle dépasse désormais largement les 2 millions aux Etats-Unis).

	Société industrielle	Société post-industrielle	
Structure sociale	Société de classes	« in » et « outs » / nouvelle figure sociale : le « désaffilié »	
Etat	Etat - Providence	Etat - animateur	Etat pénal
Problèmes sociaux	Inégalités sociales	Exclusion	Insécurité urbaine
Paradigme	Social	Territorial	Territorial - policier

Fig. 1: L'apparition de nouveaux mots qui correspond à la redéfinition du social dans un sens répressif.
The occurrence of new words that reflect new definitions of «social» in a repressive manner.
Wortschöpfungen, die der Neudefinition des Sozialen in einem repressiven Sinn entsprechen.

En quelque sorte, la crise sociale à laquelle on assiste, l'apparition de couches entières de la population qu'on peut difficilement intégrer dans le tissu social (précarisation du marché de l'emploi, disparition du travail en tant que grand intégrateur et centre d'une identité sociale et politique) auraient engendré des peurs, notamment envers ces classes populaires qu'on n'arrive plus à caser. Les discours sur les violences urbaines, en créant un oubli sur la désaffiliation qui, souvent, sous-tend les phénomènes de petite criminalité, permettraient ainsi de stigmatiser les «mauvais pauvres», la «démission des familles populaires» et d'insister sur la nécessité d'un traitement policier de ces questions. Ceci légitimerait donc une nouvelle gestion répressive des classes populaires.

Cette dérive répressive (schématisée dans la figure 1), qui en France puise en partie ses racines dans la vision territorialisée de la question sociale, a atteint, aux Etats-Unis, une ampleur et une forme plus dramatiques, dues notamment aux particularités de la société nord-américaine (WACQUANT 1999). On assiste désormais au remplacement d'un Etat-providence par un Etat policier et pénal au sein duquel la criminalisation de la marginalité urbaine et le renfermement des catégories défavorisées tiennent désormais lieu de politique sociale, comme l'attestent le quadruplement de la population carcérale en vingt ans; l'extension continue de la mise sous tutelle judiciaire, qui touche désormais un homme sur vingt et un jeune Noir sur trois; le décuplement des moyens des administrations pénitentiaires, promues troisième employeur du pays; le développement économique d'une industrie privée de l'emprisonnement; la stigmatisation de certaines catégories, notamment les Noirs, sur lesquelles se concentre la répression et les contrôles au faciès par la police. L'ascension de l'Etat pénal américain répondrait non pas à la montée de la criminalité, mais aux

dislocations provoquées par le désengagement social de l'Etat et par l'imposition du travail précaire comme nouvelle norme de citoyenneté. Sous nos yeux, nous dit WACQUANT, est en train de prendre forme un Etat libéral-paternaliste: il est libéral en amont, car il met en pratique la doctrine du laisser-faire, mais il est paternaliste et punitif en aval, quand il s'agit de faire face aux conséquences négatives de cette politique. La sécurité devient donc la priorité de l'action publique, mais c'est une sécurité définie de plus en plus en termes physiques et de moins en moins en termes sociaux.

4 Conclusion: quel rôle pour le géographe?

Dans cet article nous avons formulé l'hypothèse du passage d'une crise sociale à une crise urbaine et, actuellement, à une crise de sécurité en correspondance de la redéfinition de l'action étatique, et en particulier d'une nouvelle gestion des couches désaffiliées de la population. Cette hypothèse, tout juste esquissée dans cet article, devrait être vérifiée par des études ultérieures. Pourtant, nous pouvons d'ores et déjà soulever le problème du rôle du géographe dans cette nouvelle configuration, où il est appelé à recouvrir le rôle d'expert du territoire. Certains parmi les géographes et les sociologues parlent désormais sans complexe d'ingénierie sociale pour définir la perspective dans laquelle s'inscrivent leurs contributions, ou de technologies à propos de nouveaux modes d'intervention sociale. Aussi est-il logique qu'une partie de la sociologie ou de la géographie, pour ne citer que ces disciplines, risquent de devenir à leur tour, à l'instar de la science économique, des sciences de la gestion. C'est un risque que l'on peut endiguer, non seulement par une attitude critique et réflexive sur sa propre activité de chercheur, mais aussi par l'étude généalogique du discours sur la question urbaine telle que mention-

née en début d'article. En effet, on ne saurait étudier la configuration dans laquelle prennent forme et s'imposent les catégories dominantes pour penser le social sans s'interroger et analyser les intérêts propres aux géographes et aux autres universitaires. Nombre de chercheurs ont fait de la violence urbaine un véritable fonds de commerce. Commerce des idées, bien sûr, mais aussi source de profits tant matériels que symboliques: conseils au Prince, contrats de recherche, promotions professionnelles, colloques, séminaires et autres missions. Si le sociologue MICHEL WIEVIORKA, réputé pour ses recherches sur la violence en France, a dit de soi-même «je suis un sociologue du malheur», c'est bien que le problème de l'indépendance et de la direction de donner à la recherche à l'heure des discours catastrophistes sur l'insécurité se pose sérieusement.

Bibliographie

- ANDERSON, A. & H. VIEILLARD-BARON (2000): La politique de la ville. Histoire et organisation. – Paris: ASH.
- AUBERT, N. (2003): Le Culte de l'Urgence. La société malade du temps. – Paris: Flammarion.
- BERTHO, A. (1997): Banlieue, banlieue, banlieue. – Paris: La Dispute.
- BONELLI, L. (2004): Evolutions et régulations des illégalismes populaires en France depuis le début des années 1980. – Cultures et Conflits 51, consultable sur www.conflits.org.
- CASTEL, R. (1999): Les métamorphoses de la question sociale. – Paris: Gallimard.
- DEJOURS, C. (1998): Souffrance en France. La banalisation de l'injustice sociale. – Paris: Seuil.
- DUBET, F. & D. LAPEYRONNIE (1992): Les quartiers d'exil. – Paris: Seuil.
- EHRENBERG, A. (2000): La fatigue d'être soi. Dépression et société. – Paris: Odile-Jacob.
- ELIAS, N. (1973): La dynamique de l'Occident. – Paris: Calmann-Lévy.
- ELIAS, N. (1974): La civilisation des mœurs. – Paris: Calmann-Lévy.
- ELIAS, N. (1991): Qu'est-ce que la sociologie? – Paris: Ed. de l'aube.
- FRÉTIGNÉ, C. (1999): Sociologie de l'exclusion. – Paris: L'Harmattan.
- GARNIER, J.-P. (1999): Le nouvel ordre local. Gouverner la violence. – Paris: L'Harmattan.
- HARCOURT, B.E. (2001): Illusion of Order: the False Promise of Broken Windows Policing. – Harvard: Harvard University Press.
- LAÏDI, Z. (2000): Le sacre du présent. – Paris: Flammarion.
- LENOIR, R. (1974): Les exclus. Un Français sur dix. – Paris: Seuil.
- LENOIR, R. (1989): Objet sociologique et problème social. – In: CHAMPAGNE, P., LENOIR, R., MERLLIE, D. & L. PINTO: Initiation à la pratique sociologique. – Paris: Dunod.
- MILBURN, P. (2000): Violence et incivilités: de la rhétorique experte à la réalité ordinaire des illégalismes. – In: Déviance et société 24, 4: 331-350.
- REY, H. (1996): La peur des banlieues. – Paris: Presses de sciences po.
- ROCHE, S. (1993): Le sentiment d'insécurité. – Paris: Presses Universitaires de France.
- ROCHE, S. (1996): La société incivile. – Paris: Seuil.
- TOURAINÉ, A. (1991): Face à l'exclusion. – In: Esprit 169: 7-13.
- WACQUANT, L. (1999): La misère du monde. – Paris: Raisons d'agir.
- WILSON, Q. & G.L. KELLING (1982): Broken Windows: The Police and Neighborhood Safety. – In: Atlantic Monthly (mars): 29-38.

Résumé: «Incivilités» et «violence urbaine»: les enjeux d'une nouvelle question urbaine?

Dans le présent article, nous formulons l'hypothèse que la problématique de l'exclusion et celle de la violence urbaine sont liées, et ce dans le cadre d'une redéfinition du rôle de l'Etat, d'une territorialisation de la question sociale et d'une nouvelle gestion des classes populaires. Notre but sera d'inviter les chercheurs en sciences sociales, et en particulier les géographes, à retracer la genèse des catégories d'exclusion et de violence urbaine qui sont imposées dans le débat public de ces dernières années, ainsi que de proposer quelques pistes de recherche. Une réflexion qui devrait en effet permettre non seulement de mieux comprendre les enjeux dont ces catégories sont porteuses mais aussi de réfléchir sur le rôle politique que les géographes sont appelés à remplir dans cette nouvelle configuration où le territoire fait figure d'un acteur politique à part entière.

Summary: Urban Incivility and Violence: the challenges of a new urban issue?

The hypothesis underlying this article is that of the strong relation between social exclusion and urban violence which leads to new definitions of the role of the state, territorialisation, social issues, and the role of the administration of social classes/groups. The aim of the article is to encourage researchers of social science, and geographers in particular, to investigate the origins of social exclusion and urban violence, and to develop research approaches specifically for this field. Since the presence of these issues in public discourse in recent years has been continuously growing, the need for the above has become more apparent. The in-depth investigation of the relation between these areas allows for a better understanding of the problematic behind the issue, and enables geographers to

reflect upon the political role that they should take on, considering the value that they place in space as a geographical factor.

Zusammenfassung: Urbane Sozialprobleme und Gewalttätigkeit: neue Herausforderungen für die Forschung?

In diesem Beitrag gehen wir von der Hypothese aus, dass die Problematik des sozialen Ausschlusses und diejenige der urbanen Gewalttätigkeit eng verbunden sind, und zwar in bezug auf eine neue Definition der Rolle des Staates, der Territorialisierung der sozialen Fragestellung und der neuen Verwaltung der Volksschichten. Unser Ziel besteht darin, die Forscher der Sozialwissenschaften, besonders die Geographen, dazu anzuregen, die Entstehung des sozialen Ausschlusses und der urbanen Gewalttätigkeit, welche sich in den letzten Jahren in der öffentlichen Auseinandersetzung bemerkbar gemacht haben, zu untersuchen und einige Forschungsansätze vorzuschlagen. Eine eingehende Überlegung sollte offensichtlich erlauben, nicht nur die Wichtigkeit dieser Problematik besser zu verstehen, sondern auch über die politische Rolle, welche die Geographen dabei spielen sollen, nachzudenken, da der Raum als gewichtiger Faktor erscheint.

Orientations didactiques

- Quels sont les problèmes de définition liés aux termes «violences urbaines» et «incivilités»?
- En quoi ces termes contribuent à définir une nouvelle problématique spatiale?

- Est-ce qu'on peut mettre en relation la problématique des «violences urbaines» et celle de l'«exclusion»? Comment en arrive-t-on là et dans quel cadre cela se déroule-t-il?
- Par quels concepts peut-on appréhender la nouvelle structure étatique et sous quel angle faut-il les interpréter?
- Quelle est l'hypothèse qui se dégage du présent article?
- Quelles sont les caractéristiques principales de la nouvelle vision sécuritaire du social qui est en train de s'imposer aujourd'hui?

Lic.phil. **Veronica Nosedá**, Doctorante en géographie, Institut de Géographie de l'Université de Lausanne, BFSH II-Dorigny, CH-1015 Lausanne.
e-mail: Veronica.Nosedá@igul.unil.ch

Manuskripteingang/received/manuscrit entré le 4.3.2004

Annahme zum Druck/accepted for publication/accepté pour l'impression: 20.8.2004